



FRATERNITÉ INTER-PROVINCIALE DES OUVRIERS EN ÉLECTRICITÉ

La FIPOE

Organe officiel d'information aux membres de la FIPOE
10200, boul. du Golf, Anjou (Québec) H1J 2Y7



Volume 44, NO. 1 Été 2018



BREF BILAN DES DERNIERS MOIS



ARNOLD QUÉRIN

Adoption du projet de loi 152

Encore une fois, plutôt que de traiter des vrais problèmes, le gouvernement de Philippe Couillard vient de s'en prendre au mouvement syndical et aux règles démocratiques qui caractérisent si bien le monde du travail au Québec.

Initialement, dans ce projet de loi, les amendes prévues pour toute forme de réunion tenue sur les lieux de travail, sans le consentement de l'employeur, étaient déraisonnables et abusives. À notre avis, ces sanctions constituent une violation des droits syndicaux des travailleurs et travailleuses.

Même chose pour les empêchements imposés à occuper une fonction de représentant syndical si un travailleur a posé un geste « susceptible » d'être perçu comme de l'intimidation !

Imaginez tout ce qu'on pourra trouver comme geste « susceptible » d'être intimidant : un « criss » par-ci ou un « tabarnak » par-là, se tenir devant une porte ou un corridor, croiser les bras ou lever les sourcils, pointer du doigt...

De plus, alors qu'il n'y avait pas de limite au nombre de mandats des représentants syndicaux et patronaux à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et à la CCQ, le projet de loi prévoyait les limiter à deux. Finie l'acquisition

de l'expertise syndicale au sein de tels organismes publics, ce qui affaiblit la capacité d'action.

L'objectif était clair : réduire le rapport de force syndical.

Plusieurs amendements ont été apportés et certains d'entre eux ont quelque peu atténué la dureté des sanctions, mais il n'en reste pas moins que ce projet de loi est entré en vigueur le 27 juin 2018.

Pendant ce temps, l'insécurité perdure sur les chantiers, le travail au noir va bon train et les attaques contre nos conditions de vie et de travail continuent...

- Suite page 3





Stève Grenier
Président provincial

MOT DU PRÉSIDENT

45^e anniversaire de la FIPOE – Chandail à manches longues à l’effigie de la FIPOE

Dans le cadre du 45^e anniversaire de la Fraternité, la FIPOE a déjà envoyé plus de 7 300 chandails, par la poste, à ses membres. Pour ceux et celles qui n’ont toujours pas

reçu le leur, vous n’avez qu’à vous inscrire au <http://www.fipoe.org/actualites/la-fipoe-fete-son-45e-anniversaire/>. S’il vous est impossible d’effectuer les démarches en ligne pour l’obtenir, veuillez contacter votre bureau régional au 1 855 453-4763.

Rabais de 50 % sur la révision des notions théoriques en ligne

La FIPOE est heureuse d’offrir un rabais de 50 % à ses membres sur leurs frais d’inscription à la nouvelle plateforme de révision des notions théoriques *Formation Électriciens* (www.formationelectriciens.com). Cette plateforme de révision en ligne offre aux apprentis électriciens une méthode simple et efficace pour se préparer à l’examen de qualification.

En effet, dans le but d’offrir toujours plus de services à ses membres, la FIPOE a formé un partenariat exclusif avec *Formation Électriciens*. Ainsi, chaque membre qui s’inscrit sur leur plateforme pour une durée de deux mois, a droit à un remboursement de 50 % du coût d’inscription. Lorsque vous aurez complété votre inscription, votre demande de réclamation sera automatiquement transmise à la FIPOE. Une fois que votre demande de remboursement sera traitée et vérifiée, vous recevrez un chèque à l’adresse postale figurant à votre dossier de membre.

Journée des intermédiaires

Cette année, la journée des intermédiaires a eu lieu le 14 avril 2018. Cette journée a permis de souligner le 25^e anniversaire du réseau. À cette occasion, des ateliers ont été donnés par des conférenciers invités tels que Dan Bigras et Jean-Marie Lapointe. Par la suite, une soirée gala s’est tenue où l’implication de plusieurs intermédiaires a été soulignée. Merci et félicitations aux confrères électriciens Denis Bergeron, Pierre Hébert et Gilbert Labelle, pour leurs 25 années de précieux services rendus au sein du réseau d’entraide ainsi qu’aux autres intermédiaires, membres de la FIPOE, qui ont contribué à la réussite de cette superbe journée.



Pour terminer, c’est avec plaisir que je vous souhaite de superbes vacances estivales. Reposez-vous bien et soyez prudents dans vos déplacements.

Leader en capital de développement au Québec



Fonds de solidarité FTQ

- Un actif net de 14,3 milliards \$
- Rendement à l’actionnaire de 7,5 % (12 mois)

Actionnariat

- 667 417 actionnaires-épargnants
- 40,73 \$ valeur de l’action

Stabilité des rentrées de fonds

- 797 millions \$ par année en moyenne depuis 5 ans

Portefeuille d’investissement

- 9,0 milliards \$
- Plus de 2 700 entreprises partenaires
- Plus d’un demi-million d’emplois créés, maintenus ou sauvegardés au Québec

Portefeuille du Fonds immobilier de solidarité FTQ au 31 décembre 2016

- 47 projets immobiliers en construction ou en développement
- 53 immeubles sous gestion
- 14 millions de pieds carrés de terrain à développer
- 69 millions de dollars consacrés à des projets de logements sociaux, communautaires ou abordables



Infrastructures immobilières à vocation économique

Le fonds immobilier vise à investir 400 millions \$ en capitaux propres (équité), dans des projets d’infrastructures immobilières à vocation socioéconomique en partenariat avec des promoteurs immobiliers.

Ces projets, tels que des écoles publiques, des centres sportifs et culturels, des bibliothèques et autres sont réalisés en collaboration avec le gouvernement, les municipalités, les villes et les commissions scolaires.

Ils visent à soutenir leur stratégie de développement et de mise à niveau d’infrastructures immobilières dans le but de continuer à offrir à la population du Québec, des services de qualité.

Par ce créneau, le Fonds immobilier offre des services et des outils destinés aux acteurs du développement économique local, tout en continuant à jouer un rôle structurant et créateur d’emplois dans l’économie du Québec.



Arnold Guérin
Directeur général -
secrétaire financier

- Suite de la page 1

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL - SECRÉTAIRE FINANCIER

Faisant le bilan des trois dernières années et discutant des défis qui attendent la FTQ-Construction pour les années qui viennent, les délégués ont également discuté de leur régime d'assurance et de la nécessité de sensibiliser les membres à cette question.

Ils ont commencé à préparer le prochain maraudage afin de s'assurer d'être la meilleure option, sur tous les plans, pour les travailleurs et travailleuses de la construction. On connaît tous l'adage « L'union fait la force ». Les délégués ont ainsi conclu à la nécessité d'assurer la meilleure cohésion possible de l'ensemble des sections locales formant la FTQ-Construction, puisque c'est la seule manière de faire respecter nos revendications et nos droits.

À noter l'élection d'un nouveau président et d'un nouveau directeur général, à savoir Rénald Grondin (Association des manœuvres, local AMI) et Éric Boisjoly (Section locale 791G – grutiers et ex-directeur adjoint) respectivement, ainsi que l'augmentation du nombre de membres du Comité exécutif, de six à neuf.

Départs à retraite bien mérités

Je tiens à souligner deux départs à la retraite bien mérités, ceux des confrères Yves Daigle et Robert Cardinal.

Yves Daigle a fait son entrée à titre d'officier au sein du Comité exécutif de Montréal en mai 2000, où il a été élu vice-président en juin 2001. Par la suite, il a occupé le poste de président de juin 2004 à juillet 2015, date à laquelle il est devenu vice-président provincial. Il agissait également à titre de représentant syndical depuis septembre 2008.

Robert Cardinal a lui aussi fait son entrée à titre d'officier au sein du Comité exécutif de Montréal en juin 2001, pour ensuite occuper le poste de secrétaire-trésorier à compter de septembre 2004. En janvier 2009, il est devenu représentant syndical, pour ensuite occuper, depuis août 2015, le poste de directeur de Montréal.

Je leur souhaite une bonne retraite et surtout, de réaliser tous les projets dont ils rêvent.

Histoire de la FIPOE

On vous avait annoncé la parution prochaine de l'histoire de la FIPOE. C'est maintenant un projet terminé qui occupera une partie de nos activités à l'automne.

En effet, après la campagne, menée cette année à l'occasion de notre 45^e anniversaire, avec l'envoi d'un chandail à l'effigie de la FIPOE à tous les membres et dans toutes les régions du Québec, c'est à la distribution du livre sur notre histoire que nous procéderons à l'automne prochain.

Même si vous voyez ce livre en librairie, intitulé « Les artisans de la lumière – Histoire de la Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité », sachez que vous aurez droit gratuitement à une copie l'automne prochain.

D'ici là, rappelons que l'auteure, Monique Audet, estime que « la FIPOE a été déterminante dans l'évolution des relations de travail dans l'industrie de la construction. » Elle souhaite également que ce livre contribuera à « susciter l'intérêt des ouvriers en électricité pour leur passé syndical... car c'est d'abord et avant tout à eux que ce livre s'adresse. »

Quant à moi, j'aimerais vous citer quelques mots que j'ai écrits dans la présentation du livre, qui parcourt près de 125 ans de militantisme, allant de la section locale 568 de l'International Brotherhood of Electrical Workers au début des années 1900, jusqu'à la création de la FIPOE, en 1972, et à la célébration, cette année, de son 45^e anniversaire.

« Il faut savoir d'où l'on vient pour comprendre où l'on va. » Chaque fois que j'ai lu ou entendu cette expression, je me suis senti interpellé. Et quand j'ai été élu à la direction de la FIPOE, je me suis dit qu'il fallait absolument réaliser un rêve que plusieurs avaient eu avant moi, celui de connaître l'histoire de notre syndicat.

C'est aujourd'hui chose faite et j'ai bien hâte que vous teniez en mains votre exemplaire. Je remercie chaleureusement Monique Audet ainsi que tous ceux et celles qui lui ont donné un bon coup de main.

*Sur ce, je vous souhaite de
bonnes vacances estivales !*

Décision du conseil d'arbitrage dans les secteurs institutionnel- commercial et industriel (IC-I).

À la suite de l'intention de la ministre Vien de porter à l'arbitrage seulement la question salariale dans les secteurs IC-I, le conseil arbitral désigné a rendu sa décision le 19 mars dernier. Cette dernière contenait également les 9 articles qui avaient fait l'objet d'une entente au cours de la médiation précédant l'arbitrage.

Les travailleurs du secteur institutionnel-commercial et industriel (IC-I) verront leur salaire augmenter de 8,45 % d'ici le 30 avril 2021.

Les augmentations salariales pour chaque année seront les suivantes :

Du 1^{er} mai 2017 au 28 avril 2018 : 2,10 %
Du 29 avril 2018 au 27 avril 2019 : 2,10 %
Du 28 avril 2019 au 25 avril 2020 : 2,10 %
Du 26 avril 2020 au 30 avril 2021 : 2,15 %

L'Alliance syndicale, dont la FTQ-Construction est le plus important membre, exigeait une hausse des salaires de 8,55 %.

Malheureusement, en vertu de la Loi R-20, qui empêche toute rétroactivité salariale, les travailleurs et travailleuses de ces secteurs auront vu leur salaire gelé du 1^{er} mai 2017 au 28 avril 2018. Cela sonne une cloche : il faudra continuer à cogner le clou sur le droit à la rétroactivité, alors que l'industrie de la construction est la seule au Québec à connaître cette situation rétrograde.

Congrès de la FTQ-Construction



Du 5 au 7 juin, la FTQ-Construction tenait son congrès statutaire, avec 115 délégués provenant de 17 sections locales.

Travailleurs de lignes

Par Jean Perreault, directeur – Est du Québec

SÉCURITÉ AVANT TOUT !

Vu l'accroissement de l'activité en général sur les chantiers, il est très important de se rappeler que la sécurité est un élément essentiel pour les travailleurs de lignes. Beaucoup trop d'accidents ont eu lieu dernièrement et beaucoup ont été évités de justesse. Quelques incidents étaient plus banals que d'autres et plusieurs auraient pu être empêchés. Malheureusement, certains accidents ont eu des conséquences fatales, comme le malheureux décès d'un de nos confrères, ainsi que les blessures permanentes subies par plusieurs autres.

J'aimerais donc prendre un moment pour réitérer que la sécurité sur les chantiers dépend premièrement de vous. Vous êtes les premiers agents de sécurité sur votre lieu de travail. Soyez attentifs à votre environnement et avant de poser un geste, posez-vous les bonnes questions. Ça pourrait sauver la vie de vos confrères de travail, ainsi que la vôtre, et empêcher des accidents graves. Pour les travailleurs de lignes, tout peut arriver, il y a tellement d'impondérables. Visez la sécurité!

Récemment, un comité sur la santé et la sécurité au travail formé de représentants de la FTQ-Construction et d'Hydro-Québec a été mis en place pour discuter des problèmes inhérents à la sécurité des travailleurs de lignes, et ce, dans toutes les sphères d'activités. J'en suis d'ailleurs le porte-parole pour les travailleurs de lignes. Nous nous efforçons de trouver des méthodes de travail pour le bien-être de tous, et de prévoir, le plus possible, les difficultés que vous pourriez rencontrer dans le cadre de votre travail. C'est dans cette optique que le carnet AST (Analyse sécuritaire des tâches) a été développé. Il est important de ne pas le prendre à la légère, son but étant de prévoir du mieux possible les risques afin d'éviter les accidents.

Si vous êtes conscients ou témoins d'un incident sur votre lieu de travail, nous vous demandons de nous en faire part en appelant au bureau de la FIPOE et en parlant à Elizabeth. Le tout restera confidentiel.

De plus, j'en profite pour vous rappeler que la vieille version du SIMDUT sera bientôt échuë. La majorité d'entre vous devra donc suivre une formation pour se mettre à jour avec la nouvelle version du SIMDUT 2015. À noter qu'il est du devoir de l'employeur de vous donner la mise à niveau d'ici le 1^{er} décembre 2018.

Parfois, le travail peut devenir une charge émotive, donc si vous êtes intéressés à devenir intermédiaires pour encourager et entraider vos confrères de travail dans les épreuves de la vie quotidienne, veuillez nous en faire part, pour que nous puissions vous inscrire à des formations sur le sujet.

J'en profite aussi pour vous mentionner que si vous voulez vous impliquer, soit comme délégué syndical, ou dans un poste au sein de l'exécutif de l'unité des travailleurs de lignes, vous êtes plus que bienvenus. N'oubliez pas, la FIPOE - unité des travailleurs de lignes... c'est vous!

Un petit mot au sujet du travail. Comme vous le savez sûrement, nous sommes en période de quasi-plein-emploi, que ce soit en transport et tours de communication, postes, distribution (plantation), ou en réseau de communication. C'est donc une année exceptionnelle pour le travail, ce qui nous permet d'intégrer de nouveaux diplômés en montage de lignes.

Finalement, n'oubliez pas, lorsque vous êtes disponibles, ou pour toute urgence, d'appeler à la FIPOE-unité des travailleurs de lignes, à toute heure du jour ou de la nuit (répondeur) au 518 622-3535 ou au 1 800 663 3576. Adressez-vous à la consœur Elizabeth Charbonneau et mentionnez-lui votre cas. Elle est là pour vous servir et en cas de problème, elle peut communiquer avec moi en tout temps.

En vous souhaitant à tous d'excellentes vacances d'été dans la sécurité, demeurez très prudents !

Secteur Génie civil et Voirie / Taux de salaire du 29 avril 2018 au 27 avril 2019

Description	Annexe E-1	Annexe E-2	Annexe E-3	Annexe E-4
605 Aide-monteur	33,05 \$	33,05 \$		35,71 \$
604 Apprenti-monteur «T»			33,86 \$	36,56 \$
776 Arpenteur	38,00 \$			41,10 \$
778 Arpenteur -classe 2	32,30 \$			34,94 \$
613 Assembleur de lignes	38,31 \$			41,45 \$
615 Apprenti- Assembleur de lignes (Aux nouveaux contrats)	33,94 \$			36,65 \$
616 Boufeufeu	35,60 \$	35,60 \$	35,60 \$	38,55 \$
793 Charpentier-menuisier	38,00 \$			41,10 \$
618,619,620 Chef d'équipe – tireur de câbles	38,53 \$	38,53 \$	38,53 \$	41,67 \$
666 Conducteur d'engins moyens et légers	33,78 \$			36,49 \$
646 Conducteur de camion			32,91 \$	35,54 \$
647 Conducteur de camion (creusage)			33,32 \$	35,98 \$
655 Conducteur de camion de lignes		33,05 \$		35,71 \$
700 Creusage et mise en place des poteaux – Chef d'équipe	40,14 \$	40,14 \$	40,14 \$	43,43 \$
784 Electricien	41,50 \$	41,50 \$		44,92 \$
693 Emondeur	33,94 \$	33,94 \$	33,94 \$	36,65 \$
683 Episseur fusionneur homme de joint (aérien)	39,99 \$			43,27 \$
684,685 Episseur fusionneur homme de joint (souterrains)	38,31 \$	38,31 \$		41,45 \$
796 Ferrailleur (Poseur d'acier d'armature)	39,53 \$			42,77 \$
699 Foreur	35,60 \$	35,60 \$	35,60 \$	38,55 \$
698 Foreur (casing)	35,64 \$			38,53 \$
732 Fusionneur (fibre optique)	38,31 \$			41,45 \$
606 Manœuvre spécialisé	31,73 \$	31,73 \$	31,73 \$	34,05 \$
721 Mécanicien de machines lourdes	37,29 \$			40,34 \$
725,733 Monteur 1e classe	39,99 \$	39,99 \$		43,27 \$
727,735 Monteur 2e classe	38,31 \$	38,31 \$		41,45 \$
729,737 Monteur 3e classe	33,94 \$	33,94 \$		36,65 \$
730,738 Monteur 4e classe	33,05 \$	33,05 \$		35,71 \$
731 Monteur « T »			37,81 \$	40,90 \$
743 Opérateur de compresseurs	34,35 \$	34,35 \$		37,12 \$
707 Opérateur d'équipement et véhicules (tronçonneuse, pépinière)		33,78 \$	33,78 \$	36,49 \$
798 Opérateur de grue	38,29 \$			41,42 \$
799 Opérateur de grue (érection de tours)	39,88 \$			43,15 \$
602 Opérateur de machine à tension (tensionner)	38,29 \$			41,42 \$
603 Opérateur de machine à tirer (puller)	38,29 \$			41,42 \$
670 (E4 = 668) Opérateur de machines lourdes et/ou conducteur d'engins lourds (tours de communication, poste et transport)	38,29 \$			41,42 \$
670 (E4 = 669) Opérateur de machines lourdes et/ou conducteur d'engins lourds (réseau de communication et distribution)		35,22 \$	35,22 \$	38,06 \$
797 Opérateur de pelle	38,30 \$			41,44 \$
791 Poseur de pieux	38,00 \$			41,10 \$
762 Soudeur	37,71 \$	37,71 \$	37,71 \$	40,78 \$
739 Tireur de câbles	33,94 \$	33,94 \$	33,94 \$	36,65 \$

*Annexe «E-1» (Lignes de transport, postes d'énergie électrique et tours de communication)

*Annexe «E-2» (Lignes de distribution et caténaïres)

*Annexe «E-3» (Réseaux de communication)

*Annexe «E-4» (Chantiers isolés, Baie-James et les chantiers au Nord du 55e (y compris Grande-Baleine))

Pour plus d'information sur les taux de salaire et les cotisations, visitez <http://www.fipoe.org/metier/travailleurs-de-lignes/>

Travailleurs de lignes

Assemblée spéciale des Fêtes



Réunion sécurité



Politique de reconnaissance



Félicitations aux confrères suivants pour leur changement de période d'apprentissage



Eli-Steve Sutton Deschênes



Jean-Michel Joseph



Yanick Maltais



Samuel Castonguay



INSTALLATEURS DE SYSTÈMES DE SÉCURITÉ



par Pierre Martel, représentant syndical

Des augmentations de salaire attendues

Les négociations des secteurs IC-I se sont terminées par l'arbitrage, qui n'a finalement porté que sur le salaire. Bien que ce fût une victoire sur les tactiques patronales, il n'en reste pas moins que rien n'a avancé dans nos demandes particulières au niveau du rattrapage salarial. Cette bataille devait se faire, et je crois bien que les prochaines négociations seront plus près de la normale comparativement à celles que nous avons vécues récemment. Les augmentations sont les suivantes :

- 2,1 % pour 2017/2018 (soit le 1,8 % octroyé par la loi spéciale plus 0,3 % sans rétroactivité;
- 2,1 % pour 2018/2019 (en vigueur au 29 avril 2018);
- 2,1 % pour 2019/2020;
- 2,15 % pour 2020/2021.

L'assujettissement des câbles réseau

Il est maintenant très clair que les travaux d'installation des câbles réseau, qui sont en lien avec notre métier, sont assujettis à la construction en tout temps. Si vous recevez un contrat et que les câbles réseau sont installés par d'autres travailleurs, il serait important d'aviser la FIPOE. Une visite de chantier règle souvent bien des problèmes et aide à éduquer les compagnies de réseaux et les donneurs d'ouvrage. N'ayez crainte, votre plainte sera tenue confidentielle et votre employeur pourrait même hériter d'un peu plus de travail, ce qui aidera au maintien de nos conditions de travail.

Conditions de travail

Je reçois souvent des appels à propos des heures supplémentaires, de la mise en disponibilité (*stand-by*) pour les urgences et du temps de transport.

Il y a des conditions bien spécifiques dans la convention collective relativement à ces sujets.

Prenons en exemple le transport :
Sachez que si votre employeur vous fournit un moyen de transport, il doit rémunérer la personne qui conduit le véhicule en question.

L'article 23.04 est clair à ce sujet :

23.04 Temps de transport :

- 1) Règle générale : **Compte tenu de l'article 23.09, le temps de transport nécessaire à un salarié pour se rendre au travail avant que commence la journée normale et pour en revenir après ne fait pas partie de la journée normale de travail et n'est pas rémunérable, sauf pour le conducteur du véhicule affecté au transport des salariés pour qui le temps est inclus dans le calcul des heures de travail. Pour le conducteur du véhicule de l'employeur affecté au transport de cinq (5) salariés et moins incluant le conducteur, le temps consacré à la conduite du véhicule est considéré comme du temps de travail rémunéré à son taux de salaire régulier, mais n'est pas inclus dans le calcul des heures de travail quotidiennes ou hebdomadaires. Pour le conducteur du véhicule de l'employeur affecté au transport de six (6) salariés et plus incluant le conducteur, le temps consacré à la conduite du véhicule est inclus dans le calcul des heures de travail quotidiennes ou hebdomadaires.**

Si vous avez des questions à ce sujet ou pour toute autre information relative aux divers articles des conventions collectives, n'hésitez pas à communiquer avec la FIPOE au 1-855-45-FIPOE (34763) et demandez à parler à votre représentant syndical. Celui-ci se fera un plaisir de vous donner les informations pertinentes.

Je vous souhaite de très bonnes vacances d'été!



La FIPOE

Organe officiel d'information aux membres de la Fraternité Inter-Provinciale des Ouvriers en Électricité (FTQ-Construction – FTQ)

Fraternité Inter-Provinciale des Ouvriers en Électricité
10200, boul. du Golf, Anjou (Québec) H1J 2Y7
514 385-FIPO (3476)
www.fipoe.org

Arnold Guérin
Directeur général – secrétaire financier

COMITÉ DU JOURNAL FIPOE – Éditeur

Styve Grenier, responsable
Yan Larivière, président
Stéphane Lavoie, photographe
Mathieu Danieli, secrétaire archiviste / trésorier

PERSONNES RESSOURCES

Arnold Guérin
Styve Grenier
Jean Perreault
Pierre Martel
Jana Terroux

Tirage : 19 000 copies

Impression : Atelier Québécois Offset 1998 inc.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Toute reproduction totale ou partielle est permise à la condition d'en mentionner la source.

Publication canadienne : 40063044



SECTEUR INDUSTRIEL

Personnes ressources du secteur industriel :

Yves Cloutier, représentant syndical
 Jean-Yves Bisson, représentant syndical
 Pierre Martel, représentant syndical
 Danielle Desnoyers, secrétaire
 Nathalie Gagnon, secrétaire



Selon les derniers rapports de cotisations syndicales des unités d'accréditation, le secteur industriel compte 190 membres, répartis dans 6 unités d'accréditation.

Nous détenons également 4 accréditations dans le secteur « maintenance/service d'entretien » totalisant 24 salariés.

SIGNATURES DE CONVENTIONS COLLECTIVES

Unité	Ville	
Alarme Sentinelle inc.	Montréal	8 ^e convention
Gestion Place Victoria inc.	Montréal	11 ^e convention
Marché Kelly Maloney inc.	Gatineau	8 ^e convention



La FIPOE a 45 ans

Pour souligner l'occasion, les membres du Conseil exécutif ainsi que la direction ont décidé de faire parvenir un chandail à l'effigie de la FIPOE à tous les membres, dans toutes les régions du Québec.

Pour ce faire, les membres ayant déjà communiqué leur adresse courriel à la FIPOE recevront automatiquement une invitation à fournir leur taille vestimentaire ainsi qu'à nous confirmer leur adresse postale afin de recevoir leur cadeau.

Pour les membres n'ayant pas d'adresse courriel, ou pour les membres qui n'ont pas encore d'adresse courriel associée à leur dossier, veuillez consulter notre site internet au www.fipoe.org ou communiquer avec nous au **1 855 453 4763**.

MEMBRES DÉCÉDÉS

NOM	VILLE	MÉTIER	ÂGE	DATE DU DÉCÈS
ALARIE, JEAN-MARIE	POINTE-AUX-TREMBLES	ÉLECTRICIEN	75	2018-02-19
BABIN, MICHEL	VIMONT	ALARMES	71	2018-01-25
BARIL, PIERRE-OLIVIER	TERREBONNE	ÉLECTRICIEN	27	2017-12-29
BÉDARD, CLAUDE	QUÉBEC	ÉLECTRICIEN	77	2017-12-01
BÉLISLE, JEAN-LOUIS	SOREL-TRACY	ÉLECTRICIEN	83	2018-03-17
BERGERON, CLAUDE	TROIS-RIVIÈRES	ÉLECTRICIEN	85	2017-11-22
BOISVERT, ÉTIENNE	DRUMMONDVILLE	ÉLECTRICIEN	82	2017-12-21
BOULÉ, CLAUDE	SAINT-EUSTACHE	ÉLECTRICIEN	64	2018-03-03
CARRÉ, DANIEL	SAINT-SIMÉON	LIGNES	51	2018-03-14
CHARBONNEAU, ARMAND	SOREL-TRACY	ÉLECTRICIEN	75	2017-11-25
CHRISTIE, KENNETH R.	OTTERBURN PARK	ÉLECTRICIEN	75	2018-01-14
CÔTÉ, GUY	BEAUHARNOIS	ÉLECTRICIEN	47	2018-02-09
CÔTÉ, JOCELYN	SAINT-JOSEPH-DE-COLERAINE	ÉLECTRICIEN	71	2018-03-03
CÔTÉ, MARC	SHERBROOKE	ÉLECTRICIEN	41	2017-12-15
CROUSSET, JEAN-YVES	LE GARDEUR	ÉLECTRICIEN	74	2018-01-19
DAGENAIS, JEAN-CLAUDE	TERREBONNE	ÉLECTRICIEN	75	2017-11-17
DELAND, YVON	SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	ÉLECTRICIEN	61	2018-01-28
DELAROSBIL, RAYMOND	PASPÉBIAC	ÉLECTRICIEN	73	2017-12-04
DEREPENTIGNY, ROLLAND	SALABERRY-DE-VALLEYFIELD	ÉLECTRICIEN	81	2018-02-21
DESMARTEAU, WILLIAM	REPENTIGNY	ÉLECTRICIEN	21	2018-01-11
DESSUREAULT, JEAN-YVES	SAINT-LUC-DE-VINCENNES	LIGNES	74	2018-01-05
FORGET, MARC	TERREBONNE	ÉLECTRICIEN	57	2018-02-13
GERVAIS, GEORGES	TERREBONNE	ÉLECTRICIEN	86	2018-03-04
GIRARD, ROGER	VILLE DE LA BAIE	ÉLECTRICIEN	72	2018-01-28
HINDS, THOMAS	SAINT-ANGES-DE-BEAUCE	LIGNES	74	2018-01-17
JEAN, DENIS	MONTMAGNY	ÉLECTRICIEN	76	2018-03-14
JOBIN, ALAIN	QUÉBEC	ÉLECTRICIEN	63	2018-01-08
LABBÉ, SYLVAIN	MIRABEL	ÉLECTRICIEN	46	2017-11-28
LABERGE, MICHEL	DARTMOUTH	ÉLECTRICIEN	70	2017-11-24
LABONTÉ, CLAUDE	SAINT-LÉONARD	ÉLECTRICIEN	79	2018-02-03
LAJEUNESSE, RAYMOND	MONTRÉAL	ÉLECTRICIEN	75	2017-11-30
LAJOIE, CHARLES-HENRI	NOTRE-DAME-DES-MONTS	LIGNES	71	2017-02-07
LAMOTHE, RICHARD	MONTRÉAL	ÉLECTRICIEN	73	2018-01-12
LAPIERRE, ÉMILE	ROSEMONT	ÉLECTRICIEN	82	2018-04-07
LAPLANTE, GUY	SAINT-COLOMBAN	ÉLECTRICIEN	82	2018-02-19
LARIVÉE, YVON	MONTRÉAL	ÉLECTRICIEN	67	2017-11-27
LEBEL, JEAN-YVES	ISLE-VERTE	LIGNES	69	2018-02-13
LEBLANC, MICHEL	CHAMBLY	ÉLECTRICIEN	61	2018-02-27
LEBLANC, ROGER	BAIE-COMEAU	ÉLECTRICIEN	75	2017-11-23
MARCOTTE, MARCEL	RIVIÈRE-BEAUDETTE	ÉLECTRICIEN	80	2017-05-05
MARTEL, ÉRIC	QUÉBEC	ÉLECTRICIEN	38	2018-02-23
MCNICOLL, MARIO	CHARLEVOIX	LIGNES	50	2018-02-16
MONDOU, MARCEL	SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC	ÉLECTRICIEN	67	2018-01-08
MORIN, SYLVAIN	SAINT-CHARLES-BORROMÉE	ÉLECTRICIEN	62	2017-12-09
NEAULT, ROGER	MONTRÉAL	ÉLECTRICIEN	74	2018-04-12
PANNETON, RAYNALD	TROIS-RIVIÈRES	LIGNES	62	2017-11-16
PICARD, BERTRAND	BOUCHERVILLE	ÉLECTRICIEN	68	2017-12-29
RICHARD, MARIO	SHAWINIGAN	ÉLECTRICIEN	55	2018-03-21
RIEL, JEAN-BAPTISTE	GATINEAU	ÉLECTRICIEN	77	2018-02-23
SAVOIE, DANIEL	TROIS-RIVIÈRES	ÉLECTRICIEN	59	2017-05-09
THAUVETTE, JEAN-PAUL	GATINEAU	ÉLECTRICIEN	69	2017-12-23
THÉÔRET, PHILIPPE	BLAINVILLE	ÉLECTRICIEN	75	2018-02-14
VACHON, ARMAND	SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE	LIGNES	76	2017-05-16
WAGNER, JACOB	CÔTE-SAINT-LUC	ÉLECTRICIEN	92	2017-12-21



Québec Chantiers en marche



Chantier : Service correctionnel de Donnacona.
Entrepreneur : Michel Labrecque inc.
Travailleurs : Robert Boulanger (contremaître) et Antoine Mathieu.



Chantier : Château Bellevue, à Val-Bélair.
Entrepreneur : Gingras électrique inc.
Contremaître : Guillaume Roy.
Représentant : Alain Huot.



Chantier : Boulangerie Pont-Rouge.
Entrepreneur : Denis Gignac inc.
Contremaître : Denis Gignac (propriétaire).
Travailleurs : Dany Marois, Frédéric L'Heureux, Louis-Philippe Trudel et Sylvain Tessier.



Chantier : Englobe et Ciena, Parc technologique du Québec métropolitain.
Entrepreneur : Dalcon inc.
Contremaître : Robert Plante.



Chantier : Macpek.
Entrepreneur : D. G. Tech inc.
Travailleur : Michaël Séguin.



Chantier : Macpek.
Entrepreneur : Fize électrique inc.
Contremaîtres : Alain Fiset (propriétaire) et Gabriel Audel. **Travailleur :** Steve Côté.



Chantier : Hôpital Laval.
Entrepreneur : Revenco (1991) inc.
Contremaître : Luc Malenfant (à l'avant).
Représentant : Alain Huot



Chantier : École Saint-Alban, Québec.
Entrepreneur : Girouard & Martineau inc.
Contremaître : Charles La Rochelle.
Travailleur : Martin Dufour.



Chantier : IKEA secteur Duplessis.
Entrepreneur : Revenco (1991) inc.
Travailleur : Xavier Dubé.



Chantier : IKEA secteur Duplessis.
Entrepreneur : Revenco (1991) inc.
Délégué de chantier : Maxime Loubier.
Travailleurs : Ghislain Bédard, Jean-Philippe Tremblay et Frédéric Pouliot.



Chantier : IKEA secteur Duplessis.
Entrepreneur : Revenco (1991) inc.
Contremaître : David Bédard.
Délégué de chantier : Maxime Loubier et l'équipe. **Représentant :** Dave Larocque.



Chantier : IKEA secteur Duplessis.
Entrepreneur : Revenco (1991) inc.
Contremaître : Ghislain Bédard.
Représentant : Dave Larocque.



Québec Chantiers en marche



Chantier résidentiel, secteur Rive-Sud.
 Entrepreneur : Normand Côté inc.
 Contremaître : Mathieu Desbiens et son équipe.



Chantier : Manoir du Quartier, à Saint-Georges, en Beauce. Équipe de travailleurs de Renault Bourque électrique inc.



Chantier : Proxy, à Lévis.
 Entrepreneur : AC électricité inc.
 Contremaître : Fred Poirier et son équipe.
 Représentant : Dave Larocque.



Chantier : Les Condos Loges de Saint-Nicolas.
 Entrepreneur : Fize électrique inc.
 Contremaître : Ghislain Boucher et son équipe.
 Représentant : Dave Larocque.



Chantier : Stationnement Place Sainte-Foy.
 Entrepreneur : Claude Miville inc.
 Contremaître : Jean Simard.



Chantier : Leddar Tech.
 Entrepreneur : Guillaume Parent entrepreneur électricien inc.
 Travailleurs : Alexis Doyon et David Lecours.



Chantier : Les Faubourgs du Moulin, à Beauport.
 Entrepreneur : Dalcon inc.
 Contremaître : Vincent Gagnon.



Chantier : Raffinerie Valéro « shutdown ».
 Entrepreneur : Ondel inc. Surintendant : Patrick Castonguay. Délégué : Jean-François Lamarre.
 Représentant : Dave Larocque.



Chantier : Aéroport international Jean-Lesage.
 Entrepreneur : Revenco (1991) inc.
 Travailleurs : Jean Memmesson (contremaître) et Billy Collin.

ACTIVITÉS

Party des fêtes « 5 à 7 »



Gagnants des prix de présence.



Les officiers du Comité exécutif des systèmes de sécurité : la consœur Nathalie Dumais et les confrères Guy Roy, Éric Lachance et André Lemelin.



Le confrère Jean-François Lamarre, délégué de chantier à la raffinerie Valéro, accompagné de confrères de travail.

Québec **ACTIVITÉS**

Party des fêtes « 5 à 7 »



Équipe de travail de AC électricité inc.



Collègues de travail à l'emploi de Marcel Pagé électricien inc.



D'autres confrères de travail.



D'autres électriciens heureux de se retrouver!



Les confrères Michel Goulet, Rénald Plourde, Patrick Lemelin, Jacques Mouchet, Denis Lapointe et Christian Doyon.



Les confrères Sébastien Roussy, Philippe Caisse et Michel Courtemanche.



Le confrère Luc Garneau, maître de cérémonie, en compagnie d'un confrère portant fièrement le nouveau casque de la FIPOE.



Les confrères Sébastien Bois et Pierre Moreau.



Richard Plante, Philippe Caisse et Luc Garneau.



Les confrères François Verret et Louis Lavoie.



Les confrères Dave Laroque (représentant syndical) et Alain Renaud.

Montres fidélité 35 ans FIPOE

Félicitations et merci aux confrères suivants pour leurs 35 années de loyauté envers la FIPOE



Valère Thibault (La Pocatière)



Denis Cayer (Québec)



Yves Bherer (La Malbaie)



Fernand Guay (Baie-Saint-Paul)



Mauricie/BoisFrancs *Chantiers en marche*



Chantier : Volkswagen Trois-Rivières.
 Entrepreneur : Val-Mauricie. Contremaître : Marc Landry.
 Représentant : Gaston Boisvert.



Chantier : Barrage Gouin.
 Entrepreneur : Service travaux Hydro-Québec.
 Contremaître : Benoit Beauséjour. Représentant : Gaston Boisvert.

ACTIVITÉS

**Dépouillement
d'arbre
de
Noël**



Cabane à sucre



Montres fidélité 35 ans FIPOE

Félicitations et merci aux confrères suivants pour leurs 35 années de loyauté envers la FIPOE



Yvon Colbert



Yves Bilodeau



Guy Déry



Dany Paquin



Mauricie/BoisFrancs

Politique de reconnaissance



Félicitations aux confrères suivants pour leur réussite de l'examen de compagnon



Tommy Veillette



Mathieu Savard



Maxime Grenier



Philippe Lafrenière



William Grisé



Dave Lamarche



Pierre-Alexandre Carrier



Samuel Marchand



Samuel Vien



Izabo Tremblay



Joey Saulnier



Sylvain Hould



Tomy Chamberland



Yann Côté



Marc-André Désilets



Marc-André Potvin



Antoine Bellerive



Charles-Anthony Chartier



Dave Perron



René Lavigne



Simon Michaud Bonami



David Morin



Gabriel Jumeau



Marc-André Levasseur



Granby Chantiers en marche



Chantier : Pénitencier Cowansville.
 Entrepreneur : Régulvar inc.
 Contremaître : Étienne Labrosse.
 Représentant : Denis jr Archambault.



Chantier : Écluse Saint-Catherine.
 Travailleurs : Les confrères Noël Patoine
 et Martin Vallée, en espace clos.
 Représentant : Denis jr Archambault.



Chantier : Mont-Rouge.
 Entrepreneur : PP Deslandes.
 Contremaître : Éric Chicoine.
 Représentant : Denis jr Archambault.



ACTIVITÉS

Souper des Fêtes au White Rabbit de Saint-Hyacinthe



Le représentant syndical des unités de Granby
 et de l'Estrie, le confrère Denis jr Archambault,
 accompagné de sa conjointe.



Le confrère Michel Morin et sa conjointe.



La conjointe et le fils du confrère Gabriel Jean.



Le confrère Jean-Jacques Roy.



Le confrère Patric Beauregard.



Les confrères David Daudelin et Robert Vigneault.



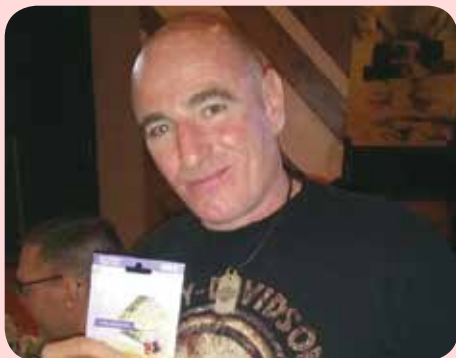
Les confrères Gabriel Jean et Jérémie Lévesque.



Les confrères Michel Parent et
 Dominique Champagne.

Granby

Souper des Fêtes (suite)



Le confrère Patric Beauregard, gagnant d'un prix de présence.



Le confrère Gabriel Jean, gagnant d'un prix de présence.



Les confrères Michel Parent et Michel Morin, gagnants de prix de présence.

Politique de reconnaissance



Félicitations aux confrères suivants pour leur changement de période d'apprentissage



Frédéric Corr



Félix Gaboury



Marc-Olivier Raymond



Samuel Mercure Binette



Patrick Boulet



Philippe Rocheleau



Maxime Coderre



Samuel Pelosse



Danny Turcotte Laurin



Maxim Fiset



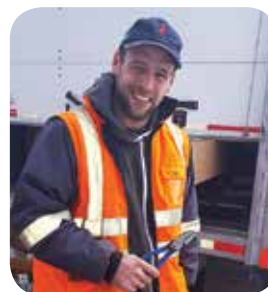
Jonathan Lavergne Legris



Nicolas Lamoureux



Samuel Veilleux



Alexandre Lagacé

Saguenay/Lac-Saint-Jean

Chantiers en marche



Chantier : Centre de détention Mistissini.
Entrepreneur : Nor-Électrique inc.



Chantier : Hyundai Jonquière.
Entrepreneur : Achard électrique.



Chantier : Maison de soins palliatifs du Saguenay.
Entrepreneur : Électricité N.T.S. inc.



Chantier : Poste Chamouchonane.
Entrepreneur : Consortium Piquette Perron.



Chantier : Poste Chibougamau.
Entrepreneur : Arno électrique ltée.

Le Comité exécutif et le club social et sportif FIPOE Chicoutimi.



Montres fidélité 35 ans FIPOE

Félicitations et merci aux confrères suivants pour leurs 35 années de loyauté à la FIPOE



Alain Mailloux



Grégoire Cyr



Jacques Bergeron



Michel Gilbert



Bernard Tardif, Gilbert Onellet et Serge Pagé

Politique de reconnaissance

Félicitations aux confrères suivants pour leur changement de période d'apprentissage



Paul-Vincent Lapointe, Jean-Michel Bolduc, Mathieu Gauthier, Carl Larouche, Alex Gauthier Gagné et Francis Salesse.



Marc-André Girard et Éric Guénard.



Luc Dompierre, François Ferland et Yoan Tremblay.



Benoit Simard et Carl Larouche.



David-Manuel Fournier



Guillaume Gagné



Jean-Bernard Gobeil



Keven Gagnon Lavoie



Marco Martel et Maxim Savard



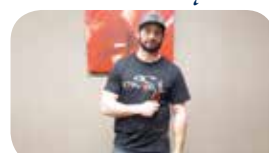
Mathieu Lachance



Michaël Boily



Nicolas Taché



Raphaël Tremblay



Yannick Gagnon

Côte-Nord Chantiers en marche

Usine de biocarburant Arbec, à Port-Cartier. Entrepreneur : R.P.F.

Quai multi-usage



Délégué : Marc Gagnon.
Représentant : Alain Sirois.



Équipe de soir. Contremaître : Steven St-Pierre.
Délégué : Marc Gagnon.
Représentant : Alain Sirois.



Entrepreneur : R.P.F. Délégué : Pierre-Olivier Michaud. Contremaître : Steeve Blouin.
Représentant : Alain Sirois.

Montre fidélité 35 ans FIPOE



Merci et félicitations au confrère Serge Gagnon pour ses 35 ans de loyauté à la FIPOE.

Politique de reconnaissance

Félicitations aux confrères suivants pour leur changement de période d'apprentissage



Alexandre Tremblay



Nabil Matrajji



Sébastien Boudreault

Nord-Ouest québécois Chantiers en marche



Chantier : LG4.
Compagnie : Arno électrique.
Contremaître général : René Blais.
Surintendant : Michel Sévigny.
Contremaîtres : Paul Turbide et Sylvain Blais.
Délégué de chantier : Réjean Côté.
Représentant : Patrick Brière.



Politique de reconnaissance



Félicitations à tous les confrères suivants pour leur changement de période d'apprentissage



Sébastien Plamondon



Gabriel Dostie Tousignant



Le confrère Ghislain Vachon pose fièrement avec le nouveau casque personnalisé de la FIPOE.



Outaouais Chantiers en marche



Voici les confrères Michael Dubeau, Marc Gamble, Michel Lebeau, Sylvain Pilon et Maxime Moran. Ils sont à l'emploi de Lamarche électrique.



Équipe de Construction MJL inc. aux Serres hydrothoïcaires, à Masson-Angers. Contremaître : Robin Lapalme.



Équipe d'Innovelec inc. sur le chantier d'un édifice à condos de 350 portes à Aylmer. Contremaître : Alexandre Ouellette.



Voici les confrères Leigh Gravelle et Pierre Daoust, à l'emploi de Drycore sur le projet Zibi, à Gatineau.



Voici les confrères Marc Guindon et Bruno-Pierre Pilon, à l'emploi de Régulvar inc.



Voici les confrères Kaven Pilon et Jean-Pierre Gauthier, à l'emploi des Entreprises d'électricité Bourassa.



Voici les confrères Michel Plouffe, Marc-André Vaillant et Gilles Charrette, ils sont à l'emploi d'Innovelec inc.

ACTIVITÉS



Dépouillement d'arbre de Noël



Le père Noël et son équipe.



La petite Léonie Desnoyers rencontre le père Noël pour la première fois!



Petits et grands ont beaucoup apprécié le spectacle du clown Roby.



Le clown Roby est assisté par la belle Mégane St-Amour.

Party de Noël



Les confrères Paul Lapointe et Jean Lapierre, en compagnie de leur conjointe Diane et Louise.



Toutes les personnes présentes ont beaucoup apprécié l'excellent souper.



Outaouais ACTIVITÉS

Prix de présence



Le confrère Alain Laprise.



Le confrère Jimmy Major, en compagnie du confrère Paul St-Amour, président du Comité exécutif Outaouais.



La consœur Danielle Desnoyers, secrétaire de l'unité de l'Outaouais.



Le confrère Yves Cloutier, représentant syndical en Outaouais.

Tournoi amical de hockey



Le confrère Paul St-Amour, président du Comité exécutif en Outaouais, procède à la mise au jeu officielle en compagnie de POEIE et des organisateurs du tournoi, Mathieu Poirier et Francis Maltais.

Voici les équipes qui ont participé au tournoi amical de hockey du 7 avril 2018, au Sportium de Val-des-Monts



LES SANS WATTS



FIPOE NOIR 1 OUTAOUAIS



AUGER EXPRESS



FIPOE JAUNE 1 OUTAOUAIS



LES CENTURIONS



FIPOE JAUNE 2 OUTAOUAIS



FÉLICITATIONS AUX GAGNANTS DU TOURNOI, L'ÉQUIPE FIPOE JAUNE 2 OUTAOUAIS.



Outaouais



Politique de reconnaissance



Alexandre Jodoin



David Corthals



Dominic Robert



Marc-Olivier Martel



Martin Sanscartier



Nicholas Dagenais



Nicolas Chartrand



Simon-Paul Beaudoin



Yan Villeneuve

Merci au confrère Roger Lanthier pour ses 35 ans de loyauté à notre Fraternité!

Montre fidélité 35 ans FIPOE



Avez-vous téléchargé notre application mobile ?

Téléchargez-la dès aujourd'hui :



Cette application a été conçue expressément pour les membres de la FIPOE.

La FIPOE ZM (Zone Membre) permet aux membres d'accéder à des informations pertinentes touchant leurs activités professionnelles, comme :

- Les heures accumulées à la CCQ
- La gestion de ses données personnelles de travail sur les chantiers avec le calculateur d'heures
- Les informations de base sur son métier dans les infos métier
- Les conventions collectives qui régissent la construction
- Les actualités principales apparaissant sur le site de la FIPOE

Les versions à venir vous offriront plusieurs outils supplémentaires :

- Un outil de communication entre le membre et la FIPOE. Vous voulez rapporter une situation sur un chantier? Vous vous posez une question qui concerne votre lieu de travail? Une clarification? Posez la question à votre syndicat!
- Le calendrier des réunions / événements. Vous aurez accès à ce qui se passe dans votre région : réunions syndicales, événements, le lieu, la date et l'heure.
- Un module sécurité chantier. Vous êtes témoin d'un problème de sécurité sur le chantier? Vous pourrez le rapporter grâce à cet outil, et même prendre une photo au besoin.

Et bien plus encore...

Industriel	
83 - RELEVÉ GÉNÉRAL - TRAVAIL DE JOUR	
Taux Horaire	
Régulier : 37,95 \$/h Demi-jour	Double : 75,98 \$/h
Avantages sociaux	
Part du salarié (retraite) :	3,864 \$/h
Part de l'employeur (retraite) :	4,075 \$/h
Part de l'employeur (assurance) :	2,643 \$/h
Total de l'employeur :	6,718 \$/h
Total salarié + employeur :	10,582 \$/h
Avantage imposable :	-
Autre	
Fond de qualification :	-
Fond de formation :	0,15 \$/h
Équipement de sécurité :	0,8 \$/h
Contribution sectorielle :	0,02 \$/h
Taxe sur assistance :	9 %
Congés et Jéréés payés :	13 %
Fond d'indemnisation :	0,02 \$/h

Rimouski

Chantiers en marche



Le représentant Marc Pelletier, en compagnie des confrères Maxime Bourgoin et Félix Lévesque sur un chantier résidentiel, pour Entreprise d'électricité F.L. inc.



Sur le chantier du CHSLD de Rivière-du-Loup, les travailleurs de la compagnie Régulvar inc. : les confrères Vincent Boudreau et Jean-Simon Laberge.



Les confrères Stéphane Poirier et Jacques Pelchat, de la compagnie Régulvar inc, sur le chantier Premier Tech, à Rivière-du-Loup.



Des travailleurs de la compagnie J. Sirois électrique inc, sur le chantier d'Hydro-Québec, à Matane.



De la compagnie Régulvar inc, les confrères Mario Lepage et Dany Bond Réhel, sur le chantier de la Coop Purdel, dans la municipalité du Bic, tout près de Rimouski.



Le confrère Étienne Rioux, au chantier de la pharmacie Familiprix du Bic, pour la compagnie Électro (1983) inc.



L'équipe de travail des Entreprises électriques Alain Pelletier inc, sur le chantier de Premier Tech, à Rivière-du-Loup.



Les confrères Joey Morency et Alexandre Labrie, à l'Église de Saint-Valérien-de-Rimouski, qui sera convertie en salle multifonctionnelle. Entrepreneur : Électro (1983) inc.



Le confrère Jonathan Bernier, de la compagnie Lepage et Simard inc, sur un chantier résidentiel de 26 logements, à Rimouski.



Sur le chantier du nouveau complexe sportif Desjardins de Rimouski, les travailleurs de la compagnie Miville. Contremaître : Steve Pageot.



Le confrère Billy Pelletier, de la compagnie Électro (1983) inc, sur le chantier de l'UQAR.



Pour la compagnie Miville, les confrères Gabriel Lavoie et Régis Brisson, sur le chantier de l'UQAR.



Rimouski

Chantiers en marche



Le confrère Adam Bélanger effectuant des travaux d'éclairage de rue, pour Les Entreprises d'Électricité G. Ouellet inc.



L'équipe de JMN, sur le chantier de l'usine de fruits de mer de l'Est du Québec inc., à Matane. Contremaître : Jean-Philippe Desagnés.



Les travailleurs de la compagnie RPF électrique, à la cimenterie McInnis de Port-Daniel. Contremaître : Luc Bujold.



Les travailleurs de la compagnie TBC, au chantier du CHSLD de Rivière-du-Loup.



Au chantier de la MRC de Matapédia, les travailleurs de la compagnie RPF, soit Hugues Ouellet, Alexandre Bouillon et Luc-André Boucher.



Le confrère Pascal Marquis, sur un chantier de 22 logements dans la municipalité d'Amqui, pour la compagnie André Roy électrique inc.



Les travailleurs du Groupe Ohmega inc., au chantier LM Wind Power, à Gaspé.



Le confrère Dany Lévesque, au chantier de l'Hôpital d'Amqui, pour la compagnie Les Électriciens Desjardins.



Pour la compagnie Électricité Garon & fils inc., les confrères Dominic Gagnon et Frédéric Arsenault, sur le chantier du Familiprix d'Amqui.

Politique de reconnaissance

Félicitations au confrère Jérémie Lepage pour sa réussite de l'examen de compagnon!



Estrie Chantiers en marche



Chantier : Usine de traitement des eaux usées.
Compagnie : R. Théberge.



Chantier : Poste Sherbrooke.
Entrepreneur : Arno.
Contremaître : Daniel Head.
Délégué : Yvon Vaillancourt.



Chantier : Studio Création UDS.
Entrepreneur : Laliberté électrique.
Contremaître : Jacques Miquelon.



Chantier : Kuehner Hall.
Entrepreneur : Laliberté électrique.
Contremaître : Éric Dubois.



Chantier : Sports BCR.
Entrepreneur : Claude Bourque électrique.



Chantier : Showa.
Entrepreneur : J.C. Morin électrique.
Contremaître : Guy Veilleux.

Politique de reconnaissance

Félicitations aux confrères suivants pour leur changement de période d'apprentissage



Francis Boudreau



Simon Hénault
Levasseur



Jérémie Bertrand



Marc-André Lebel



Francis Boudreau



Cimon Girard



Samuel Grégoire



Sami Gohier



Nicolas Dugal



Guy-Philippe
Bernier



Yann Routhier Roy



Michael Roy



Guillaume Pépin



Montréal *Chantiers en marche*

Pont Champlain



Délégué : Benoît Barrette.
Travailleurs : Simon Laliberté, Jesse Blanchard, Kevin Carile, Yves Cholette, Jocelyn "Bedo" Serrurier, Patrick Masson et Pierre Paré.



Entrepreneur : Grimard électrique.
Délégué : Benoît Barrette.
Contremaître : Dave Desbois.



Entrepreneur : Grimard électrique.
Délégué : Benoît Barrette.



Entrepreneur : Grimard électrique.
Contremaître : Mario Gagnon.
Délégué : Benoît Barrette.



Entrepreneur : Grimard électrique.
Contremaîtres : Alex Black et Frank Mercier.
Délégué : Dave Wilson. Représentant: Bruno Barrette. Travailleurs : Francis Raymond, Jérémie Beaulieu, Jean-Maurice Lapierre, Michael Viau, Yannick Côté, Styve Fraser, Pierre Viguez Lumens, Alejandro Escobar, Simon Arcand et Marc Brodeur.



Entrepreneur : Grimard électrique.
Contremaîtres : Éric Duclos, Marc Gaudreault et Jonathan Vincent.
Délégués : Dave Wilson et Yan Larivière.



Entrepreneur : Grimard électrique.
Contremaître : Michaël Provost.
Délégué : Benoît Barrette.



Merci aux confrères Bruno Barrette (représentant syndical) et Yan Larivière (délégué) pour leur travail sur le chantier du nouveau pont Champlain.



La consœur Maria Raposo et le confrère Ghislain Thorne, au chantier du pont Champlain, pour Grimard électrique.



Délégué : Benoît Barrette.
Contremaître : Marc Gaudreault et des travailleurs de Grimard électrique.

Les Condos TOM



Chantier : Les Condos TOM.
Entrepreneur : Gazelle électrique.
Représentant : Bruno Barrette.

Poste aqueduc LaSalle



Entrepreneur : Hydro-Travaux. Travailleurs : Alexandre Lajoie, Dany Pagé, Bruno Banville (contremaître), Marc Couturier, Mathieu Vallée, Sébastien Rousseau, Éric Marineau, Jean-Marc Truchon et Olivier Loisel.



Montréal Chantiers en marche



Chantier : École Marie-Rivier.
Entrepreneur : Royal électrique.
Contremaître : Sean D'Amico.



Chantier : Réseau Sélection à Saint-Jean-sur-Richelieu.
Entrepreneur : Groupe BMD.



Chantier : Projet Desjardins au Stade olympique.
Entreprise : RGF.
Contremaîtres : Michel Mercier et Jean-Sébastien Tousignant.
Représentant : Benoit Secours.



Chantier : Poste Hertel, à La Prairie.
Entrepreneur : Hydro-Construction.
Contremaître : Sébastien Richer.
Représentant : Benoit Secours.



Chantier : Lumen dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve.
Entrepreneur : D-Tech.
Contremaître : Derek Dumas.
Représentant : Benoit Secours.



Chantier : H.-Q. poste Napierville.
Entrepreneur : Hydro-Construction.
Contremaître : Denis Leduc.
Représentant : Benoit Secours.



Chantier : Projet Notre-Dame.
Entreprise : Chaser électro.
Contremaîtres : Francis Fournier et Richard Daigneault.
Représentant : Benoit Secours.



Chantier : Faubourg Contrecoeur phase 5, à Pointe-aux-Trembles.
Entrepreneur : Gérald Paquette électrique.
Contremaître : Michael Orsolya.
Représentant : Benoit Secours.



Chantier : Old Navy Quartier DIX30.
Entreprise : FBI électrique.
Travailleurs : Marc-André Néron, Hugo Hardy, Anthony Raymond et Michael Forget.

Aréna Maurice-Richard



Entrepreneur : J.N.A. Leblanc.
Représentant : Benoit Secours.



Entrepreneur : Johnson Controls.
Travailleurs : Éric Leclerc, Marilou Rajotte et Réal Deschamps. Représentant : Benoit Secours.

JTI-MACDONALD



Groupe de travailleurs de MOFAX.
Contremaître : Sylvain Cartwright.
Représentant : Benoit Secours.



Montréal Chantiers en marche

Université McGill



Entrepreneur : Vachon électrique.
Travailleurs : Vincent Sévigny et Corey Santos.
Représentant : Simon Gagnon.



Entrepreneur : Potvin et Patenaude.
Travailleurs : David Marleau Cayer, Jean-Christophe Auger et Maxime Carisse Barsalo. **Représentant :** Simon Gagnon.

Collège Marianopolis



Entrepreneur : AC contrôle.
Travailleurs : Mathieu Lalonde Germain, William Anderson, Alex Dilanchian, David Roy et Martin Homier. **Contremaître :** Martin Trudel.
Représentant : Simon Gagnon.

Galeries d'Anjou



Entrepreneur : P.A électrique.
Travailleurs : Jonathan Malo Benfeito, Steve Lévesque Duval.
Représentant : Simon Gagnon.

Valéro



Contremaître : Claude Bergeron.
Directeur provincial - Montréal : Robert Cardinal.
Travailleurs : Claude Mercier, Gilles Paquette, Guillaume Pichette, Antoine Guay, Simon Sansregret, Alain Fullum, Éric Lemay, René-Richard Ouellet, Brian Grega et Joël Perreault.



Entrepreneur : Laurentien électrique.
Travailleurs : Nicolas Sevrette, Gilles Lemieux, Olivier Brazeau, Jonathan Scattone, Érik Benedetto, Frédéric Toupin, Richard Bercier, Maxime Beaudin et François Guilbault.
Contremaître : Bernard Schmidt.
Représentant : Simon Gagnon.

Métro Côte-des-Neiges



Entrepreneur : Ondel inc. **Contremaîtres :** Sylvain Nantel, Jean-Philippe Chevalier, Martin Breault, William Anderson, Marc Mcavoy, Alexandre Dovaire Lacoste et Alex Chevalier Martineau.
Représentant : Simon Gagnon.

Laurentides



Chantier : Résidence Rivière.
Entrepreneur : Gilles Leduc électrique.
Contremaître : Maxime Lalande.
Représentant : Éric Fabre.



Chantier : Pro-Amino à Mirabel.
Entrepreneur : Gérald Paquette électrique.
Représentant : Éric Fabre.

McDonald's (quartier Rosemont)



Entrepreneur : Marchand électrique.
Travailleurs : Frédéric Cholette et Michael Morin.
Représentant : Simon Gagnon.



Entrepreneur : Gilles Leduc électrique.
Équipe du service : les confrères Pierre-Olivier Girouard et Jean-François Fortin.
Représentant : Éric Fabre.

Laval



Chantier : Condos Laval-sur-le-Lac.
Entrepreneur : Lafontaine électrique.
Représentant : Éric Fabre.



Laurentides

Rive-Sud



Chantier : Concessionnaire auto CSM, à Mirabel.
Entrepreneur : Duo électrique.
Contremaître : Alain Roby.
Représentant : Éric Fabre.



Chantier : Brasserie Shawbridge, à Prévost.
Entrepreneur : Sylvain Thibault électrique.
Représentant : Éric Fabre.



Chantier : Au Quai du Nord condominiums, à Boisbriand.
Entrepreneur : EEGT électrique.
Représentant : Éric Fabre.

Centrale Carillon



Travailleurs : Éric Miljour (délégué), Frédéric Laliberté et Jean-François Pierrat.
Représentant : Éric Fabre.

Entrepôt Costco Varennes



Électriciens de RGF électrique. **Représentant :** Yves Beaupré.



Chantier : Poste aqueduc, à Lachine. **Entrepreneur :** Groupe Hydro-Construction.
Contremaître : Bruno Banville. **Représentant :** Yves Daigle.



Chantier : Barrage Gouin. **Entrepreneur :** Groupe Hydro-Construction.
Contremaître : Benoit Beauséjour. **Représentant :** Hugo Quevillon.



Chantier : OVH Beauharnois. **Entrepreneur :** Groupe SGM.
Contremaîtres : Benoit Cloutier et Denis Lecompte.



Chantier : UPS Lachine. **Entrepreneur :** C. Frappier électrique inc.
Contremaître : Jacques Dusablou. **Délégué :** Gilles Pageau.



Montréal **ACTIVITÉS**

Dépouillement d'arbre de Noël



Les deux frères Larivière ont eu la chance de donner leur liste de cadeaux au père Noël.



Les heureuses gagnantes de ce magnifique bas de Noël. Des heures et des heures de plaisir!



Même les Minions étaient de la fête. C'est fou les contacts qu'a le père Noël!



De magnifiques maquillages pour les tout-petits.



Ce jeune magicien a su émerveiller la foule avec ses tours.



Cette petite chante au père Noël. Qui sait, peut-être la retrouverons-nous plus tard à l'émission La Voix?

Laurentides/Lanaudière **ACTIVITÉS**

Dépouillement d'arbre de Noël



Les enfants avaient très hâte à l'arrivée du père Noël.



La fille du confrère Sébastien Flamand reçoit son cadeau du père Noël.



Plusieurs jeux étaient organisés pour les enfants, dont le fameux jeu du parachute.



Un super traîneau rempli de jouets a été remporté par cette heureuse gagnante. Ça risque d'occuper les enfants très longtemps!



Les enfants étaient tous invités à la création d'une boule de Noël.



Le comité organisateur vous remercie et espère vous revoir l'an prochain!

Sorel ACTIVITÉS



Dépouillement d'arbre de Noël



La petite-fille du confrère Réal Beaucage.



Le confrère Richard Prévost fait un gros câlin au père Noël...



Le confrère Richard Prévost est content de recevoir un cadeau du père Noël (pour sa petite-fille!).



Les confrères Yannick Charbonneau et Sylvain Giguère servent d'assistants au père Noël qui est très occupé à faire des heureux(euses).



Les confrères Yannick Charbonneau et Sylvain Giguère posent avec le père Noël.



Une belle pose du père Noël, accompagné du confrère Richard Prévost et de la consœur Jessica St-Martin.



Le confrère Dominic Robillard et sa famille.

Montres fidélité 35 ans FIPOE

Félicitations et merci à tous les confrères suivants pour leurs 35 années de fidélité envers la FIPOE!



Olympiades



La FIPOE était présente lors des dernières Olympiades québécoises des métiers et technologies à la Place Bonaventure de Montréal, en mai dernier.

Minute de silence



Les travailleurs de Suncor ont observé une minute de silence en l'honneur de la Journée du deuil des travailleurs et travailleuses blessés ou morts au travail, le 27 avril dernier.



Montréal **ACTIVITÉS**

Journée amicale de billard

Encore une fois, le club social et sportif FIPOE Montréal nous a reçus pour un tournoi de billard rempli de revirements. Comme chaque année, plusieurs prix ont été remis. Merci aux membres qui ont participé et en espérant vous voir l'année prochaine!



Cabane à sucre des CSS FIPOE Montréal et Laurentides/Lanaudière

Pour une première fois, les activités de cabane à sucre des clubs sociaux et sportifs de Montréal et de Laurentides/Lanaudière ont été fusionnées et ce fut toute une réussite! Tous les enfants présents ont reçu plusieurs cadeaux et plusieurs prix de présence ont été remportés. Merci à tous les participants ainsi qu'aux bénévoles. En espérant vous revoir l'an prochain!



Buffet de Noël du Comité Objectif Mieux-Être



Le confrère Dominic Nadeau est très content de pouvoir partager un bon repas avec des confrères de la FIPOE.



Plusieurs gagnants de prix de présence.



C'est toujours aussi plaisant de se retrouver une dernière fois avant les vacances de Noël.

Pêche sur glace de la FTQ-Construction



Plusieurs membres et leur famille étaient présents à cette belle journée de pêche sur glace, organisée par la FTQ-Construction.



Le confrère Éric Fabre, représentant syndical, avec des membres des sous-régions de Laurentides/Lanaudière.



Encore cette année, les grillades de Valleyfield étaient offertes lors de cette belle journée. Merci aux confrères Bruno Deslauriers et Stéphane Lavoie pour leur expertise en grillades!

Valleyfield ACTIVITÉS

Tournoi de billard



Merci à tous les confrères qui ont participé à cette belle activité!



Les heureux gagnants de prix de présence.



Félicitations aux 4 finalistes, les confrères Martin Lévesque, Jean-Michel Boivin et Stéphane Lavoie, accompagnés d'un invité.



André jr Quevillon



Le confrère André Miljour : un membre arborant toujours un grand sourire!



Marco Derepentigny

Quelques confrères en pleine action!



Martin Lévesque



Maxime Desparois



Robert Cardinal



VOUS DÉMÉNAGEZ?

N'oubliez pas d'effectuer votre changement d'adresse en nous appelant au **1 855 453-4763**.
Vous pouvez également mettre votre dossier à jour sur votre espace membre à l'adresse **membres.fipoe.org**

Valleyfield **ACTIVITÉS**

Cabane à sucre



Un prix du Comité Objectif Mieux-Être, remis par son président, le confrère Denis Bergeron.



Un autre prix de présence venant du Comité Objectif Mieux-Être, remis par le confrère Luc Chouinard.



Les participants ont profité d'une belle promenade en carriole leur permettant d'admirer le paysage!



Plusieurs chanceux se sont mérités des prix de présence sucrés!



Une belle grande tablée de membres, avec leur famille et amis!



Le confrère Richard Alarie se prépare une bonne tire!



Même le confrère George Leduc (directeur provincial retraité) était de la partie pour remettre des prix de présence aux gagnants.



De petits cadeaux qui permettront à plusieurs de se sucrer le bec à la maison.



Merci au comité organisateur ainsi qu'à tous les participants de cette belle activité. À l'an prochain!



De beaux cadeaux pour les tout-petits!

L'ÉPARGNE

POSITIVE

**C'EST UN REER+ DE 1000 \$
POUR 6,85 \$* PAR PAIE**

* Exemple basé sur l'année d'imposition 2018, pour une personne avec un revenu annuel imposable de 50 000 \$, ayant un taux d'imposition marginal de 37,1 %, recevant 48 paies par année, dont les versements tiennent compte des économies d'impôt immédiates sur la paie. Les montants calculés sont des estimations qui peuvent varier selon votre situation fiscale. Les crédits d'impôt accordés aux actionnaires du Fonds de solidarité FTQ sont de 15 % au Québec et de 15 % au fédéral et sont limités à 1 500 \$ par année fiscale. Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

www.fondsftq.com

1 800 567-FONDS (3663)

Recevez un abonnement GRATUIT au magazine Sentier CHASSE-PÊCHE

Votre affilié et la FTO Construction vous offrent en cadeau un abonnement d'un an au magazine électronique *Sentier Chasse-Pêche*!

Visitez
www.sentiercp.com
et cliquez sur Magazine
Électronique
Cliquez sur Je m'abonne

DANS L'ESPACE
CODE PROMOTIONNEL
ENTREZ LE CODE :
FTQ2017



En vous abonnant, vous participez au concours!

Cette offre est exclusive aux membres de la FIPOE



En activant votre abonnement, courez la chance de gagner cette paire de jumelles Nikon Prostaff 3S 10x42



Le tirage aura lieu le 6 septembre 2018
Date limite pour participer au concours le 1^{er} septembre 2018

*Le prix remis peut différer (couleur et style) de l'image présentée dans cette promotion



La FIPOE voyage

Participez à notre chronique La FIPOE voyage!

Si vous voyagez pendant les vacances, n'oubliez pas votre journal de la FIPOE et envoyez-nous vos clichés à comite.journal@fipoe.org accompagnés de votre nom, de votre région et du lieu visité.

Nous avons hâte de savoir jusqu'où vous nous ferez voyager!



Le confrère Michel Dumont, en compagnie d'un électricien cubain, à Holguin, Cuba.



Le confrère Christian Pilon, aux régates de Tonawanda à Buffalo, dans l'état de New York.



Le confrère Gaétan Pérusse nous a fait voyager au Costa Rica.



Les confrères Gaétan Grenier, Michel Lavallée et Michel Chevalier se la coulent douce sur un terrain de golf à Fort Lauderdale, en Floride.



Le confrère Giuseppe Matina, en vacances à Buenos Aires, en Argentine.



Le confrère Gilles De Rosnay, accompagné de travailleurs, sur un chantier en Mauritanie.

TIRAGE-VOYAGE ANNUEL DE LA FIPOE

Assistez régulièrement à vos assemblées régionales d'information pour courir la chance de gagner un chèque de 2 000 \$!



Le confrère Alain Sirois, représentant syndical de l'unité de la Côte-Nord, remet un chèque de 2 000 \$ au confrère François Larouche de Baie-Comeau, heureux gagnant du tirage-voiture FIPOE édition 2017.

FIPOE

Fraternité Inter-Provinciale des Ouvriers en Électricité
10200, boul. du Golf, Anjou (Québec) H1J 2Y7
514 385-FIPO (3476) www.fipoe.org

Publication canadienne : 40063044

PROGRAMME D'ASSURANCE BRILLANT ET EXCLUSIF



La Turquoise a développé un généreux partenariat exclusif pour les membres de la FIPOE qui vous offre de nombreux avantages :

- 15 % de rabais sur vos assurances
- La protection valeur à neuf sur le bâtiment sans obligation de reconstruire en cas de perte totale
- Avantages du programme avec la FADOQ

DEMANDEZ UNE SOUMISSION ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UN
CERTIFICAT VOYAGE DE 2000 \$

Vous pourriez gagner 2 fois plutôt qu'une avec Intact Assurance
Grâce à Intact Assurance, vous serez également admissible à un tirage de 5000 \$ en argent*

Imaginez ce que vous feriez avec ce montant !

Pour obtenir le règlement complet du concours, écrivez à Concours « Certificat voyage de 2000 \$ », La Turquoise, 104, rue Dubois, St-Eustache QC J7P 4W9. © 2017, La Turquoise. Tous droits réservés. *Volet Intact Assurance : Ce concours s'adresse aux résidents du Québec membres d'un groupe admissible seulement. Le gagnant devra répondre correctement à une question d'habileté mathématique. Écrivez à : Intact Compagnie d'assurance, 2450, rue Girouard Ouest, Saint-Hyacinthe QC J2S 3B3, pour obtenir le règlement complet du concours. © 2017, Intact Compagnie d'assurance. Tous droits réservés.

Contactez un de nos
conseiller sans tarder.
1 866-557-9001

LA
TURQUOISE
CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES ET SERVICES FINANCIERS

Fournisseur autorisé de

intact
ASSURANCE